

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M
G
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 13 mai 2024, à 21 h 15, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir

Mme Marie-Soleil Poulin

M. Jean-Claude Daoust

M. Michel Fontaine

M. Simon Normandin

M. Mario St-Pierre

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre agira à titre de secrétaire d'assemblée.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*, les membres du conseil municipal de Saint-Herménégilde, étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente session extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

2024-05-13-01.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

2024-05-13-01.2 MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2024-05-13-01.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
 - 4.1. Fin du contrat de travail du directeur général et greffier-trésorier par intérim
 - 4.2. Embauche d'un directeur général et greffier-trésorier par intérim
 - 4.3. Embauche d'un trésorier adjoint
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Adoptée.

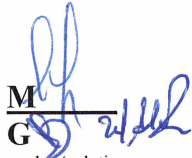
2024-05-13-01.4 FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE la municipalité souhaite mettre fin au contrat de travail de monsieur le directeur général et greffier-trésorier par intérim Luc Laberge;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine, et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Herménégilde informe monsieur Luc Laberge de la fin de son contrat de travail en date du 15 mai 2024.

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**


M
G
no de résolution
ou annotation

2024-05-13-01.5 EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE pendant l'arrêt de travail de madame la directrice générale et greffière-trésorière Johanne Le Buis, il est dans l'intérêt de la municipalité de Saint-Herménégilde de lui trouver un intérim;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, et résolu à l'unanimité que madame l'adjointe administrative et greffière adjointe Jeanne Bergeron soit nommée à titre de directrice générale et greffière-trésorier par intérim de la Municipalité de Saint-Herménégilde et qu'elle obtienne les mêmes responsabilités et pouvoirs que ceux de madame la directrice générale et greffière-trésorière Johanne Le Buis, durant l'absence de cette dernière, selon les termes et conditions établis à l'entente d'embauche, et ce, à compter du 15 mai 2024.

Adoptée.

2024-05-13-01.6 EMBAUCHE D'UN TRÉSORIER ADJOINT

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde doit recourir au service d'un trésorier(ère) adjoint(e) suite au départ du titulaire actuel du poste;

ATTENDU QUE monsieur le maire Steve Lanciaux n'a pas participé au processus de sélection des candidats au poste de trésorière adjointe.

ATTENDU QUE monsieur le directeur-général et greffier-trésorier par intérim Luc Laberge et le comité des ressources humaines ont rencontrés quelques candidats(es) pour combler ce poste;

ATTENDU les recommandations du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité :

- **QUE** Katy Tanguay soit engagée au poste de trésorier adjoint selon les termes décrits dans le contrat de travail;
- **DE** lui accorder les autres avantages prévus à la Politique des conditions de travail après la probation de trois (3) mois débutant le 21 mai 2024.

Adoptée

2024-05-13-01.7 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde

M

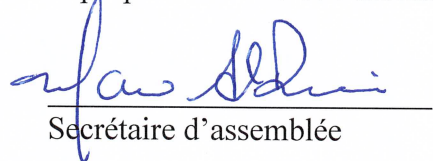
G

no de résolution
ou annotation

2024-05-13-01.8 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

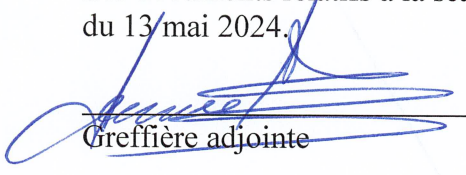
Monsieur le conseiller Michel Fontaine propose la levée de l'assemblée à 21 h 34.


Maire


Secrétaire d'assemblée

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Les documents relatifs à la séance sont classés dans le cartable des séances du conseil en date du 13 mai 2024.


Greffière adjointe